



# Édito

Par **David Gordon-Krief**, Président de l'UNAPL

## L'UNAPL en ordre de marche

**A**près six mois à vos côtés, l'heure est à un premier bilan. Au fil de nos rencontres politiques et institutionnelles, nous avons plaidé pour une meilleure reconnaissance des professionnels libéraux, afin qu'ils soient entendus à leur plus juste niveau dans le débat public. Le chemin parcouru jusqu'à présent m'encourage à maintenir le rythme que nous avons imposé à nos nombreux partenaires. Il semble que nous soyons en passe de nous inscrire durablement dans le paysage des décideurs professionnels de notre pays. Ce que l'UNAPL a accompli jusqu'à présent est remarquable, je vous félicite et m'en réjouis.

D'ailleurs, en cette rentrée de septembre, l'actualité parlementaire et gouvernementale concernant nos métiers et nos professions est déterminante.

Le texte relatif au dialogue social dans les TPE doit être réexaminé en Commission mixte paritaire. Nous avons affiché nos positions et manifesté nos attentes à l'égard d'un projet au sujet duquel nous n'étions pas demandeurs, mais qui bouscule inévitablement les canons poussés de la représentativité patronale.

En effet, en tant « qu'acteurs de l'économie nationale », représentant plus de 10% de l'emploi total français, et 25 % des entreprises, les professions libérales et l'UNAPL, ont vocation à s'installer dans le champ de la négociation interprofessionnelle nationale, aux côtés du Medef, de la CGPME et de l'UPA.

Concernant les retraites, et depuis de nombreux mois, l'UNAPL a défendu les idées des professionnels libéraux auprès du ministre notamment, pour lui rappeler les enjeux déterminants dont il aura à s'emparer. Si nous soutenons cette réforme incontournable et nécessaire, nous défendons les intérêts de notre statut particulier et revendiquons une égalité de traitement comparable à celle de tous les actifs.

Mais l'UNAPL a également l'ambition de s'emparer du calendrier politique. Nous avons engagé il y a plusieurs semaines une réflexion sur le maillage territorial. Après consultations des agriculteurs et des représentants de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) notamment, **nous avons fait de la lutte contre la désertification de nos territoires une priorité**, afin de repenser aux côtés des élus, des

fonctionnaires, des entrepreneurs, des salariés, des agriculteurs et des populations, les rapports entre milieux urbains, semi-ruraux et ruraux.

Enfin, s'agissant de l'actualité interne à notre grande famille, nous avons procédé le 9 septembre dernier à la désignation des représentants de l'UNAPL au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE).

Nos nouveaux représentants, pour toute la durée de leur mandat, n'ont d'autre ambition que d'être défenseurs de nos particularités et promoteurs de notre diversité. C'est ainsi que **les professionnels libéraux et l'UNAPL seront « acteurs de la réforme »**.

Au-delà de tous ces enjeux, le remaniement ministériel annoncé, au sujet duquel nous avons manifesté la nécessité de réintroduire les termes de « professions libérales » dans le portefeuille de l'un des ministres, comme c'était le cas avant 2007, captera toute notre attention et mettra en évidence l'intérêt que les pouvoirs publics nous accorde.

**L'UNAPL**, présente sur de nombreux fronts, est en ordre de marche.

**L'Entreprise Libérale** – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■■■ **Siège social**: 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél.: 01 44 11 31 50 – Fax: 01 44 11 31 51 – Email: info@unapl.org ■■■ **Président et directeur de la publication**: David Gordon-Krief ■■■ **Président-directeur délégué**: Olivier Aynaud ■■■ **Service financier/Abonnements**: Christian Guichardon ■■■ **Comité de Rédaction**: Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout ■■■ **Ont collaboré à ce numéro**: Dominique-Jean d'Auvergne, Olivier Aynaud, François Blanchecotte, Marion Depigny, Martine Gagne, Pierre Giroud, Gérard Goupil, Fabrice de Longevialle, Chirine Mercier, Élise Nguyen, Dominique Picard, Sandra Viard ■■■ **Publicité/SEPP**: Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél.: 01 47 27 50 05 ■■■ **Conception/Impression**: 36nco – Tél.: 01 49 10 50 00 – Email: info@36nco.com ■■■ **Abonnement**: 6 numéros 16 € N° ISSN: 1273-7933 – Commission paritaire: 0111G81043 – © photos de couverture: fotolia.

© UNAPL: Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (art. 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 et art. 425 du Code pénal).